

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7

Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Téléc. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590

cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

## RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL PÉRIODE DE JUIN 2024 – SEPTEMBRE 2024

Chers confrères, chères consœurs, chers amis,

L'été est passé beaucoup trop vite, comme d'habitude. J'espère que vous avez eu l'occasion de recharger vos batteries au cours des derniers mois.

Notre syndicat n'a pas chômé cet été. Dans tout le pays, nos membres et nos leaders ont fait avancer nos priorités pour faire de chaque province et de chaque territoire un meilleur endroit où travailler, vivre, apprendre et se divertir.

Le SCFP a participé aux activités de la Fierté. Nous avons aussi plaidé auprès des gouvernements pour faire progresser les droits des travailleurs et des travailleuses, tout en luttant sans relâche contre les menaces de privatisation dans divers secteurs.

En tant que membres du plus grand syndicat du Canada, nous savons que nos travaux vitaux améliorent la vie non seulement des gens que nous représentons, mais aussi des communautés dans lesquelles vivent nos membres. Nous devons rester fermes dans notre lutte afin de bien défendre les victimes de racisme, de discrimination, de misogynie et de toutes les autres formes d'oppression, malgré les employeurs difficiles et les gouvernements de droite hostiles qui nous attendent à chaque tournant. Notre plaidoyer est plus important que jamais, étant donné les nombreuses élections en cours ou imminentes à tous les paliers de gouvernement.

L'automne s'annonce mouvementé maintenant que le chef du NPD, Jagmeet Singh, a mis fin à l'entente de soutien et de confiance que son parti avait conclue avec le gouvernement libéral en mars 2022.

Soyons clairs : le NPD a obtenu des gains historiques grâce à cette entente. Sa stratégie, qui consistait à faire avancer d'importants dossiers législatifs au sein d'un gouvernement minoritaire, a rendu des services essentiels accessibles aux gens qui n'avaient pas les moyens de se les offrir. Les progrès significatifs sur des points comme les soins dentaires, l'assurance médicaments, la législation anti-briseurs de grève et la pérennité des emplois auront d'importantes retombées sur la vie d'un grand nombre de personnes.

**MARK HANCOCK**

National President/Président national

**CANDACE RENNICK**

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorière nationale

**PATRICK GLOUTNEY, FRED HAHN, SHERRY HILLIER, GINA MCKAY, KAREN RANALLETTA**

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

Le Sénat semble sur le point d'adopter le régime d'assurance médicaments, mais ne tenons rien pour acquis.

De nouveaux défis pointent à l'horizon. Le NPD devra s'efforcer de battre les conservateurs de Pierre Poilievre aux prochaines élections fédérales, peu importe quand elles seront déclenchées.

Poilievre se fait passer pour l'allié des travailleuses et des travailleurs. Il a abandonné ses lunettes et troqué ses complets contre des chemises de travail pour faire le tour des ateliers du pays dans le but d'amadouer les gens dont il a passé sa carrière à piétiner les droits. Mais cette mascarade ne nous impressionne pas.

Rappelons-nous que Jagmeet Singh et le NPD, le parti que nous avons aidé à fonder, est le seul parti politique national qui soutiendra les droits de travailleurs et des travailleuses, qui protégera les services publics et qui rendra la vie plus abordable pour les gens ordinaires. Nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir un premier ministre anti-ouvrier, un homme qui soutient le « droit au travail » et qui va effacer tous les progrès que nous avons réalisés.

Il faut s'opposer, résolument, aux politiques antiouvrières et aux politiciennes et politiciens qui les portent. Le gouvernement fédéral a recouru à l'arbitrage exécutoire pour résoudre des conflits de travail, notamment celui des travailleuses et travailleurs ferroviaires. Comme je l'ai écrit au ministre fédéral, l'imposition de ce mécanisme aux Teamsters a bouleversé les fondements de la paix syndicale « en laissant entendre à tous les employeurs sous compétence fédérale qu'ils peuvent compter sur la main de fer du gouvernement fédéral en cas de conflit de travail, même s'il en coûte à l'indépendance du conseil et au respect de la Constitution ».

À l'approche de l'automne, continuons à travailler ensemble afin d'obtenir de bons contrats pour nos membres, de consolider la résilience des travailleurs et des travailleuses contre l'austérité et de nous préparer à mobiliser tous nos membres en faveur d'une société plus juste.

## Négociations collectives, grèves et lock-out

PROVINCE	SECTION LOCALE	EMPLOYEUR	NOMBRE DE MEMBRES	DÉBUT DE LA GRÈVE	DURÉE
Québec	2614	Société des arrimeurs de Québec	81	Lock-out le 15 septembre 2022	En cours
Québec	2815	Vidéotron	214	Lock-out le 30 octobre 2023	En cours
Ontario	2361	Université Western Ontario	325	30 août 2024	En cours
Québec	1638	Ville de Québec	1350	21-23 juin, 10-15 juillet et 12-13 septembre 2024	11 jours
Québec	5499	Office de l'habitation de Longueuil	33	8-10 juillet 2024	3 jours
Québec	2566	Ville de Saint-Constant	110	18-19 juillet 2024	2 jours
Québec	3434	Société de transport de Sherbrooke	172	9-11 et 21 septembre 2024	4 jours

## **SCFP 2614**

Le 15 septembre 2022, soit il y a plus de 700 jours, le Port de Québec a mis en lock-out 81 membres du SCFP 2614. Nous continuons de réclamer le retour de l'employeur à la table des négociations. Les membres de la section locale nourrissent plusieurs préoccupations concernant la santé et la sécurité au travail; celles-ci et ceux-ci dénoncent les conditions dangereuses des quais, tout comme l'inaction des autorités portuaires et du gouvernement fédéral pour les réparer. Les membres plaident également en faveur d'horaires de travail prévisibles qui permettraient une vie de famille et qui mettraient fin aux semaines de travail de 76 heures ou plus.

## **SCFP 2815**

Le 10 octobre 2023, les membres du SCFP 2815 œuvrant chez Vidéotron à Gatineau, au Québec, ont massivement rejeté l'offre médiocre de leur employeur. Le 30 octobre, au lieu de revenir à la table pour négocier une convention collective équitable, l'employeur a placé nos 214 membres en lock-out.

Ces membres restent solidaires devant un employeur qui tient à leur imposer une concession qui permettrait une sous-traitance illimitée du travail, notamment outremer. La section locale est catégorique sur l'importance de créer et de conserver des emplois dans la communauté. Nos membres n'ont plus de contrat de travail depuis le 31 août 2020. Le projet de loi C-58 n'étant pas encore en vigueur, Vidéotron fait appel à du personnel de remplacement, notamment à l'étranger pour un salaire de misère.

## **SCFP 2361**

Le 30 août 2024, les membres du SCFP 2361 travaillant dans les domaines de l'entretien, des métiers et de la maintenance à l'Université Western Ontario ont entamé une grève, l'employeur ayant quitté la table des négociations. Ces membres se battent pour de meilleurs salaires de la part d'une institution beaucoup plus avare que les collègues et les conseils scolaires de la région de London. D'ailleurs, la faiblesse des salaires alimente les problèmes de recrutement et de rétention qui ont conduit à une crise du personnel.

## **SCFP 1638**

La SCFP 1638 représente les cols bleus de la Ville de Québec. Le contrat a expiré en décembre 2023, mais les négociations avaient débuté en février 2023. Après plus de 50 séances de négociation, l'employeur refuse toujours de répondre aux revendications syndicales concernant les horaires. Les salaires sont inférieurs de 5 \$ l'heure en moyenne aux salaires comparables à Lévis, ce qui nécessite des ajustements. La section locale a obtenu un mandat de grève à 98 %, avec un taux de participation très élevé. Nos membres ont débrayé pendant trois jours en juin, cinq en juillet, puis encore deux jours en septembre, le tout afin de faire pression sur l'employeur de manière stratégique.

## **SCFP 5499**

Le SCFP 5499 représente la main-d'œuvre de l'Office de l'habitation de Longueuil. Sa convention collective est échu depuis le 31 décembre 2022. En juin 2024, aucun progrès significatif n'avait été enregistré au niveau des salaires. La section locale a organisé une grève de trois jours pour forcer l'employeur à présenter une offre monétaire. Dans cette ronde, elle priorise des ajustements au coût de la vie, les problèmes de rétention, le télétravail et la flexibilité des horaires.

## **SCFP 2566**

Le SCFP 2566 représente les cols blancs et les cols bleus de la Ville de Saint-Constant. Les relations de travail sont tendues, l'employeur ayant recours à des tactiques antisyndicales. En effet, il a licencié le quart des membres de l'unité de négociation et a procédé à des rappels sans tenir compte de l'ancienneté. Les parties débattent d'un certain nombre de points qui auraient dû être réglés à la table des négociations. Les deux contrats ont expiré le 31 décembre 2021. D'importants ajustements salariaux sont requis pour permettre à ces membres d'atteindre un niveau de rémunération comparable à ce qu'offrent les villes similaires de la région, mais l'employeur réclame des concessions sur les avantages sociaux et l'étendue de l'unité. La section locale a organisé une grève de deux jours en juillet pour démontrer la solidarité de ses membres à cet employeur antisyndical.

## **SCFP 3434**

Le SCFP 3434 représente les chauffeuses et chauffeurs d'autobus de Sherbrooke. La convention collective a expiré en février 2023. La section locale a obtenu un mandat de grève à l'unanimité parce que la dernière proposition pécuniaire de l'employeur était inacceptable. Nos membres ont organisé une grève de trois jours à l'occasion de la rentrée du Cégep et de l'Université de Sherbrooke.

## **Négociations**

Les pompiers et pompières du Québec n'ont pas chômé cet été ! Nos sections locales ont conclu six conventions collectives, dont un premier contrat.

Le SCFP 7159 a signé sa première convention collective avec la Ville de Saint-Donat-de-Montcalm. Celle-ci comprend une nouvelle structure salariale, de solides protections d'emploi, une bonification des vacances et des congés payés, ainsi qu'un nouveau régime d'assurance vie. Avec ses horaires garantis, le contrat améliore la sécurité incendie pour la population.

Le SCFP 7129, représentant les pompiers et pompières de Saint-Michel, a obtenu des augmentations salariales de 15 % sur deux ans rétroactives à 2023 et des augmentations annuelles de 3 % de 2025 à 2027, une bonification de la rémunération des vacances et des heures supplémentaires, ainsi que des cotisations patronales aux REER de nos membres.

LE SCFP 7106 (ville de Disraeli) a décroché une augmentation salariale de 4 % pour 2024 et de 2,5 à 3,5 % pour les années suivantes, en fonction du coût de la vie. On a bonifié les vacances et les congés syndicaux, et la population profitera d'une meilleure couverture grâce à davantage de personnel à temps plein.

Le SCFP 7175 a également réussi à augmenter les effectifs afin d'améliorer la sécurité incendie et les services de première intervention à Saint-Félix-de-Valois.

Le SCFP 7135 (ville de Saint-Zotique) a décroché une augmentation forfaitaire de 2 \$ l'heure pour 2023 et à nouveau pour 2024, ainsi qu'un pourcentage d'augmentation supplémentaire totalisant 14,3 % sur cinq ans. Elle doit cette réussite au rejet d'une offre finale de l'employeur et à sa mobilisation. On a aussi bonifié les vacances et les allocations. Enfin, le contrat ajoute une classe de technicienne et technicien en prévention des incendies.

Le nouveau contrat qu'a négocié le SCFP 7122 avec la Municipalité de Rawdon prévoit une nouvelle structure salariale avec des ajustements importants, une augmentation générale de 8 % en 2024, de 3 % par an en 2025 et 2026, puis de 3,5 % en 2027. Parmi les autres améliorations, citons un ajustement des primes de disponibilité, l'augmentation des effectifs et l'amélioration de la couverture permanente de la sécurité incendie. Enfin, la population aura droit à un nouveau service de première intervention dès 2026.

Félicitations aux membres du SCFP 110 à la Division scolaire de Winnipeg qui ont récemment ratifié une convention collective de trois ans prévoyant des augmentations salariales (y compris des ajustements au marché) de l'ordre de 4,75 à 5,2 % pour la première et la deuxième année, puis de 2,9 % la troisième année. On a aussi amélioré les allocations pour les outils et les vêtements.

En Saskatchewan, le SCFP 600, qui représente le personnel travaillant dans le domaine de la prestation de services en intégration communautaire par l'intermédiaire du gouvernement provincial, a négocié un contrat de trois ans qui comprend une augmentation générale des salaires de 7,8 %, ainsi que des ajustements au marché, une augmentation des cotisations de retraite, une augmentation des primes de quart et de fin de semaine et des améliorations aux règles concernant les horaires et la disponibilité.

En Ontario, la table de négociation centrale de nos huit sections locales représentant le personnel des établissements de soins de longue durée gérés par Extendicare est parvenue à une entente négociée prévoyant une augmentation de 3,5 % par année. En outre, elle a obtenu d'importants ajustements salariaux pour plusieurs classes d'emplois. Grâce à ces gains, ces sections locales se situent désormais au sommet des établissements à but lucratif et, compte tenu de la nature des négociations dans les soins de longue durée en Ontario, ces gains vont cimenter une tendance à des augmentations salariales significatives dans l'ensemble du secteur.

Les membres du SCFP 2484 qui travaillent dans cinq établissements à but non lucratif de l'Ideal Child Services Group ont mené une impressionnante campagne de mobilisation dans le cadre de leur dernière ronde de négociations. Leurs efforts ont accouché de gains substantiels, dont 11,6 % sur trois ans, en plus d'une prime à la signature de 1 800 \$. Ils et elles ont également réussi à tripler le nombre d'heures de programmation rémunérées, à augmenter le nombre de congés de maladie, à améliorer les vacances, à mettre en place un nouveau programme de perfectionnement rémunéré, à accroître la part des avantages sociaux payée par l'employeur et à bonifier les cotisations aux REER.

Le SCFP 7575 au Conseil scolaire du district Thames Valley a accueilli un nouveau groupe de 610 surveillantes et surveillants d'élèves. Au cours des négociations, elle est parvenue à un accord pour intégrer ces nouveaux membres à la convention collective existante. Ce faisant, elle leur a garanti l'accès aux congés de maladie, à l'invalidité de longue durée et à la Fiducie d'avantages sociaux des travailleuses et travailleurs de l'éducation, sans oublier les augmentations salariales continues décrochées lors de la grève du Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario (CSCSO) en 2022.

En Alberta, 12 sections locales ont pu négocier des augmentations salariales supérieures au mandat de 2,75 % du gouvernement.

Les SCFP 37, SCFP 38, SCFP 709 et SCFP 1169 à la Ville de Calgary ont toutes décroché un contrat de trois ans prévoyant des augmentations de salaire de 3 % la première année et de 3,25 % les années suivantes, en plus d'autres améliorations importantes. Le SCFP 30, qui représente les travailleurs et travailleuses d'EPCOR à Edmonton, a également obtenu des ajustements salariaux et une augmentation générale des salaires à l'issue d'un cycle de négociation difficile.

Le SCFP 2550 a courageusement repoussé une proposition salariale à disparités de traitement de la Division scolaire catholique de St. Albert qui aurait offert aux nouvelles embauches un salaire inférieur à celui des membres actuels. Soutenue par le personnel, la division de l'Alberta a mobilisé les appuis afin que la section locale puisse s'opposer fermement à cette tentative de l'employeur de diviser le syndicat.

Au Nouveau-Brunswick, le SCFP 1418 a accepté un contrat prévoyant des augmentations salariales totalisant 12,5 % sur quatre ans, dont une classe d'emplois à disparités de traitement. Son exécutif s'est engagé à prioriser l'élimination de ces disparités lors du prochain cycle de négociations.

Le SCFP 1905, qui représente les travailleuses et travailleurs de la police régionale de la vallée de Kennebecasis, a ratifié une entente prévoyant des augmentations salariales totalisant 17,5 % sur cinq ans. La section locale 3226, qui représente les cols blancs de la Ville de Quispamsis a, quant à elle, ratifié une entente prévoyant des augmentations salariales totalisant 16,75 % sur cinq ans.

À l'Île-du-Prince-Édouard, les membres du SCFP 1145 (transports), SCFP 1770 et SCFP 1775 (éducation) ont ratifié une entente de trois ans prévoyant des augmentations salariales totalisant 10,25 %, une augmentation forfaitaire pour les gens de métiers et un changement aux horaires de travail du personnel de soutien administratif. Le SCFP 4893, qui représente le personnel de la Ville de Kensington, a obtenu d'importants ajustements salariaux; la plupart des membres reçoivent des augmentations comprises entre 25,7 % et 30,2 %.

## **Mises à jour régionales**

### **Atlantique**

#### **Terre-Neuve-et-Labrador**

En août, j'ai été à St. John's, où j'ai pu soutenir la campagne de la candidate néo-démocrate Nicole Boland. Nicole a représenté le monde syndical au comité exécutif du NPD-Terre-Neuve-et-Labrador. Elle est travailleuse sociale agréée et plaide pour la santé mentale dans la province. Même si le résultat de l'élection partielle n'a pas été celui que nous espérions, Nicole a été près de faire basculer cette circonscription à l'orangé. C'est toujours un plaisir de voir des syndicalistes s'engager en politique pour faire la différence. Je tiens à la féliciter pour sa belle campagne.

Le SCFP-Terre-Neuve-et-Labrador s'inquiète du fait que le gouvernement provincial priorise les agences de placement en soins infirmiers au lieu d'investir dans les soins de santé publics. Le gouvernement prétend réduire la privatisation tout en renouvelant les contrats de cette main-d'œuvre privée, faisant du coup baisser les salaires et les conditions de travail de celle du secteur public.

Les efforts de recrutement du gouvernement sont insuffisants. Le SCFP représente 2 300 travailleuses et travailleurs de la santé dans la province. Récemment, nous avons présenté une pétition de plus de 1 400 signatures réclamant des solutions aux problèmes de recrutement et de rétention, mais les discussions du gouvernement sur les réformes du secteur de la santé n'en ont pas tenu compte. Le gouvernement Furey devrait écouter les professionnelles et professionnels de la santé, les personnes aux premières loges des problèmes qui affligent le système.

La mise en œuvre de l'accord de financement bilatéral sur les services éducatifs à l'enfance est source d'instabilité dans ce secteur. Certains centres qui dépendent de la subvention de fonctionnement provinciale signalent des retards de paiement de la part du gouvernement, ce qui a une incidence sur leur fonctionnement. Les militantes et militants du secteur collaborent avec *Child Care Now NL* à l'obtention d'un régime de retraite à prestations déterminées pour la main-d'œuvre de ce secteur. On demande aussi aux employeurs d'augmenter les salaires afin de permettre à ces travailleuses et travailleurs de joindre les deux bouts. L'organisation insiste sur le fait qu'il faut se débarrasser des établissements privés à but lucratif dans ce secteur pour pouvoir garantir des soins de la plus haute qualité. Nous sommes tout à fait d'accord.



## **Nouvelle-Écosse**

Le personnel de soutien scolaire de la Nouvelle-Écosse a travaillé sans relâche sur un rapport portant sur la violence dans les écoles publiques, fer de lance d'une campagne visant à améliorer la sécurité du personnel et des élèves. Le Conseil des syndicats des conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse (NSSBCU) a souligné la nécessité de sensibiliser davantage aux défis auxquels le personnel de l'éducation est confronté au quotidien.

Cet effort fait suite à un récent rapport de la vérificatrice générale de la Nouvelle-Écosse qui confirme les conclusions du SCFP, indiquant qu'on ne signale pas suffisamment les incidents de violence et que le personnel est confronté à des obstacles importants. Le SCFP tente de partager des données sur la violence à l'école avec le ministère de l'Éducation depuis 2022, mais ce dernier persiste à exclure le personnel scolaire de ses discussions. On a répertorié 27 000 incidents violents dans les écoles publiques au cours de l'année scolaire 2022-2023 et on estime que ce nombre a augmenté en 2023-2024.

Le rassemblement *Private Health Care is a Poison Pill* (traduction : les soins de santé privés sont une pilule empoisonnée), qui s'est tenu à Halifax le 16 juillet, a été un succès. Il a réuni des syndicalistes de diverses régions du pays afin d'envoyer un message aux premiers ministres qui continuent de financer la privatisation de la santé : les services publics ne sont pas à vendre. Cette manifestation coïncidait avec la réunion estivale des premiers ministres, au cours de laquelle le message des membres du SCFP et d'autres alliés syndicaux était clair : nous ne reculerons pas devant la collaboration des gouvernements de droite avec l'avidité d'un secteur privé qui privilégie les profits au détriment de la santé de nos communautés. Je suis très fier de nos membres qui ont dénoncé ces premières et premiers ministres opportunistes dont les attaques contre le système public privent de soins des gens qui en ont besoin.

## **Maritimes**

### **Nouveau-Brunswick**

À l'approche des élections provinciales du 21 octobre 2024, les membres du SCFP de la province intensifient leurs stratégies d'action politique afin de montrer la porte au premier ministre Blaine Higgs. Le manque flagrant de respect dont celui-ci a fait preuve à l'égard des droits des travailleuses, des travailleurs et des services publics vitaux qu'ils et elles fournissent est l'origine d'un désir de changement bien concret. J'exhorte toutes les personnes qui se soucient des soins de santé, du logement et des autres programmes sociaux à s'impliquer : participez à une campagne locale du NPD-Nouveau-Brunswick.

À Fredericton, nos leaders néo-brunswickois ont rencontré des gens du NPD, du Parti vert et du Parti libéral provinciaux à Fredericton pour discuter des enjeux critiques qui touchent les travailleurs et les travailleuses de la province. Les discussions ont porté sur une augmentation uniforme des salaires et l'amélioration des relations de travail et du processus de négociation collective. Sans surprise, le premier ministre Higgs n'a pas accepté notre invitation. Le premier ministre ne veut pas entendre ce que les syndicalistes ont à dire sur les services publics qu'ils et elles fournissent.

Le SCFP était bien représenté; de nombreux présidents et présidentes de sections locales ont profité de l'occasion pour insister sur le caractère plus équitable d'augmentations de salaire forfaitaires, par rapport aux augmentations en pourcentage, en particulier pour les personnes les moins bien rémunérées. On a aussi souligné la nécessité pour ces augmentations de dépasser l'inflation afin de garantir un sort digne aux travailleuses et aux travailleurs.

Le SCFP poursuit sa lutte contre la tentative du gouvernement provincial de convertir de force les pensions de nos membres au lieu de respecter le processus de négociation collective.

### **Île-du-Prince-Édouard**

Le gouvernement conservateur de Dennis King peine à répondre à la grogne populaire au sujet de ses annonces en matière de santé et de logement. Nous observons toujours les mêmes problèmes : pénuries de personnel et longs délais d'attente dans la santé, préoccupations croissantes concernant la disponibilité et l'accessibilité du logement. Le SCFP-Î.-P.-É. reste ferme dans son plaidoyer en faveur de solutions publiques à ces problèmes.

Les leaders, le personnel et les membres du SCFP là-bas redoublent de vigilance, le gouvernement provincial proposant de nouvelles politiques environnementales en réponse aux derniers événements météorologiques extrêmes. Nous voulons nous assurer que l'agriculture durable et la résilience climatique restent au premier plan.

### **Québec**

Au mois de juillet, j'ai eu la chance de célébrer le Noël des piqueteurs avec les membres du SCFP 2815 en lock-out et leurs familles. Malgré la longueur du conflit, les membres tentent de garder le moral. Ce lock-out n'obtient pas l'attention médiatique qu'il mérite, entre autres parce que Videotron fait partie de l'empire des médias de Québecor, et on sait que Pierre-Karl Péladeau n'apprécie pas la critique. Il a fallu que la section locale tienne une manifestation sur le pont Jacques Cartier lors de la rentrée scolaire pour obtenir un peu de visibilité. Videotron est une entreprise très profitable et il n'y a aucune raison pour que ce conflit traîne, autre que l'entêtement de la direction qui souhaite au final délocaliser les emplois.

Le secteur des télécommunications au Canada est d'ailleurs très à risque à ce chapitre. Le gouvernement libéral met beaucoup de pression sur les entreprises pour que les tarifs de téléphonie diminuent, mais il le fait sans aucune considération pour le maintien d'emplois de qualité au Canada. Par exemple, l'entreprise Telus continue de réduire sa main-d'œuvre canadienne et d'envoyer le travail de nos membres outre-mer en sous-traitance. Le SCFP 5044 a d'ailleurs présenté une demande au Conseil canadien des relations industrielles pour empêcher une vague de congédiements déguisés dans le but de délocaliser d'autres emplois. Telus espère forcer nos membres à démissionner en modifiant unilatéralement leur lieu de travail.

Au mois d'août, le Québec a goûté à la tempête Debby. Je tiens à souligner le travail d'exception de nos membres en première ligne sur tout le territoire, pour pourvoir aux besoins de la population en cas de crise. Voies publiques affaissées, pannes d'électricité massives, services d'urgences qui débordent d'appels et réclamations monstres aux compagnies d'assurances – les membres du SCFP ont répondu présents.

Que ce soit des services d'urgences, des employés manuels ou des cols blancs, les employé.es municipaux du Québec ont dû travailler sans relâche. Du côté des compagnies d'assurances, comme Beneva, dont une grande partie des employés sont membres du SCFP 2310, c'est le même son de cloche. Lignes engorgées et volume de réclamations inégalé, les équipes se sont données comme jamais, dans un contexte où le service à la clientèle était difficile.

En plus des infrastructures municipales endommagées, des répartiteurs ensevelis d'appels et des services incendies dépêchés sur le terrain, le réseau d'électricité a également été mis à mal alors que l'on comptait un demi-million de clients privés d'électricité au plus fort de la tempête. Les membres du SCFP chez Hydro-Québec et Hydro-Sherbrooke ont été dépêchés sur le terrain. On peut être fiers de nos membres, et on se doit de les remercier chaleureusement.

Les 190 membres de la section locale 4835, qui travaillent à l'Office national du film du Canada (ONF), ont ratifié une nouvelle convention collective qui comprend des ajustements salariaux totalisant 4,75 % pour l'année 2022; 3,5 % pour 2023; 2,25 % pour 2024 et 2 % pour 2025. À ces gains s'ajoute un encadrement de l'utilisation des nouvelles technologies prévoyant une justification des changements et l'obligation pour l'employeur d'informer le syndicat avant leur implantation, d'en minimiser les impacts sur les travailleuses et les travailleurs et d'offrir la formation de mise à niveau nécessaire durant les heures de travail.

## Ontario

Plus tôt cet été, j'ai participé à une manifestation anti-privatisation devant le bureau de Michael Ford. Celle-ci était organisée par le Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO). Les travailleuses et travailleurs hospitaliers ont organisé plusieurs rassemblements à travers la province pour protester contre le projet du gouvernement Ford de privatiser des services actuellement couverts par l'Assurance-santé de l'Ontario. Bien que le premier ministre ait déclaré que les Ontariennes et les Ontariens n'auraient pas à utiliser leur carte de crédit pour payer leurs services de santé, un récent rapport de la Coalition ontarienne de la santé a révélé que des cliniques privées facturent illégalement des services médicalement nécessaires, une violation flagrante de la Loi canadienne sur la santé. On parle de sommes pouvant atteindre des milliers de dollars. Bravo au CSHO d'avoir mobilisé ses membres pour dénoncer la privatisation de tests comme les IRM et les TDM. La privatisation ne fera qu'aggraver les délais d'attente. Il est clair que notre système de santé surchargé a besoin d'un financement adéquat. C'est seulement ainsi qu'on rendra les soins accessibles à tout le monde, et pas uniquement aux gens qui ont les moyens de payer de leur poche.

Le CSHO a aussi publié un rapport sur le problème de capacité hospitalière, sans précédent, depuis l'élection du gouvernement Ford. Intitulé No Respite : Ontario's Failure to Plan for Hospital Patients (traduction libre : « Pas de répit : l'incapacité de l'Ontario à planifier la prise en charge des patients hospitalisés »), ce document souligne que pour avoir le même niveau de dotation en personnel que les autres provinces, l'Ontario aurait besoin de 34 292 équivalents à temps plein (ETP) de plus. La crise du personnel est amplifiée par une augmentation de 534 % du nombre de postes vacants depuis 2015. En outre, l'augmentation du nombre de lits d'hôpitaux n'a pas suivi le rythme de la croissance démographique. Résultat : une diminution de 12 % du nombre de lits d'hôpitaux par habitant depuis 2005. Cet excellent rapport montre également que les projets du gouvernement vont aggraver le problème au lieu de le résoudre. Les travaux du CSHO ont attiré l'attention des médias, ce qui a permis de braquer les projecteurs sur cet enjeu au moment même où se dessine la possibilité d'élections provinciales anticipées.

En juillet, le ministre Todd Smith, successeur de Stephen Lecce au ministère de l'Éducation de l'Ontario, a annoncé un projet consistant à privatiser les garderies à dix dollars par jour, avant de démissionner le lendemain. Il avait demandé au gouvernement fédéral de lever le plafond imposé aux places en garderie à but lucratif, actuellement fixé à 30 %. Nous avons écrit au ministre fédéral pour lui faire part de notre opposition à cette demande, mais aussi pour réitérer notre position selon laquelle toute solution visant à accroître le nombre de places en garderie doit donner la priorité à l'expansion des services publics et à but non lucratif.

Nos sections locales municipales de Toronto (SCFP 79, SCFP 416 et SCFP 4948) se préparent à une saison chargée. Chacune entreprend des préparatifs et la mobilisation de ses membres en vue du renouvellement des conventions collectives qui expirent à la fin de l'année.

## **Manitoba**

L'élection partielle dans la circonscription fédérale d'Elmwood-Transcona aura lieu le 16 septembre. Elle est nécessaire en raison de la démission de l'ancien député néo-démocrate Daniel Blaikie, le 31 mars 2024. Après près de dix ans en politique fédérale, M. Blaikie a accepté le poste de conseiller principal en affaires intergouvernementales auprès du premier ministre Wab Kinew. Nous travaillons à l'élection de Leila Dance avec nos leaders ainsi que les militants et les militantes du SCFP de la province. Celle-ci deviendrait la première députée féminine dans cette circonscription.

Lors de mon séjour au Manitoba, en août, j'ai pu passer du temps avec des dirigeantes et dirigeants locaux. J'ai eu l'occasion de rencontrer des membres des provinces des Prairies qui se trouvaient à Gimli pour la formation de membre recruteur. C'est toujours stimulant de côtoyer des militantes et des militants, particulièrement des membres qui tiennent à contribuer à l'important travail d'éducation syndicale.

Félicitations à Carmen Prefontaine qui a été élue vice-présidente régionale représentant le Manitoba. Carmen succède à Gina McKay, récemment élue vice-présidente générale représentant les Prairies.

## **Saskatchewan**

Le NPD gagne du terrain à l'approche des élections provinciales, et nous aurons besoin de la collaboration de tout le monde pour obtenir un changement de gouvernement en Saskatchewan. Le caucus du Parti saskatchewanais est en train d'imploser. C'est notre occasion d'apporter les changements nécessaires après 17 ans de dégâts causés par ce gouvernement.

Le SCFP-Saskatchewan et la Fédération du travail de la Saskatchewan se sont associés à Fae Johnstone et à Queer Momentum pour embaucher une personne organisatrice chargée de soutenir les droits des personnes 2ELGBTQI+ et de s'opposer aux lois, politiques et programmes politiques anti-2ELGBTQI+. Cette personne fera du plaidoyer, de l'organisation et de la mobilisation dans toute la province afin de mobiliser l'électorat contre les politiques fondées sur la haine, comme le projet de loi 137 de Scott Moe, et le recours abusif à la clause dérogatoire pour contourner les droits des enfants.

Le projet de loi controversé qui, nous le craignons, porte préjudice aux jeunes et oblige le personnel enseignant à faire de même, a été présenté, débattu et adopté en l'espace de quelques jours. En invoquant la clause dérogatoire pour passer outre la Constitution, le projet de loi 137 crée un précédent qui pourrait faire fi des droits que confère la *Charte* aux travailleuses et aux travailleurs. Nous ne le tolérerons pas.

Le SCFP, la Fédération du travail de la Saskatchewan et la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants ont obtenu le statut d'intervenant dans l'affaire concernant ce projet de loi devant la Cour d'appel.

## Alberta

La crise climatique fait rage, comme ont pu le constater les gens de Jasper, en Alberta, une communauté connue dans le monde entier pour ses paysages pittoresques. Celle-ci a été dévastée par des incendies de forêt résultant des changements climatiques.

Les membres du SCFP 1357 et SCFP1458 ont été directement touchés par cette catastrophe. Nous savons que, malheureusement, les effets d'une telle tragédie se font sentir encore longtemps après l'extinction du dernier incendie. Je remercie chaleureusement les sections locales qui ont contribué à l'effort national de secours en cas de catastrophe pour venir en aide aux personnes touchées.

Selon un récent sondage commandé par la Coalition canadienne de la santé, huit personnes sur dix en Alberta souhaitent une meilleure coopération entre les gouvernements provincial et fédéral sur la résolution de la crise du personnel dans le secteur de la santé. La première ministre Danielle Smith a plutôt déclaré que l'Alberta se retirerait de l'assurance médicaments et de l'assurance dentaire fédérales, afin que les fonds alloués à ces programmes soient envoyés directement au provincial.

Pourtant, des services d'urgence ruraux continuent de fermer en raison de problèmes de personnel. Et le fait de renoncer à des gains importants en matière d'accès aux régimes publics d'assurance médicaments et d'assurance dentaire ne fera qu'appauvrir davantage les services publics albertains.

Nous attendons de Naheed Nenshi, le nouveau chef du NPD de l'Alberta, qui succède à l'ancienne première ministre Rachel Notley, qu'il demande des comptes à Mme Smith et à son gouvernement. Il existe un meilleur avenir pour l'Alberta, mais le chemin pour l'atteindre ne sera pas facile; il reste encore plus de trois ans avant les prochaines élections.

Je suis heureux de souhaiter chaleureusement la bienvenue au SCFP aux quelque 120 employés et employées de l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) de la région d'Edmonton, qui ont adhéré au plus grand syndicat du Canada. Le oui est sorti vainqueur du scrutin avec 85 % des voix. L'ACSM est le principal organisme de santé mentale de la région. Elle offre un soutien essentiel en matière de santé, de santé mentale et d'éducation.

Plusieurs tables voient passer des propositions à disparités de traitement dans cette province. C'est pourquoi la région aide les sections locales à riposter.

## **Colombie-Britannique**

Cette année, j'ai passé la fête du Travail à Burnaby en compagnie du SCFP-Colombie-Britannique. Il y avait beaucoup de monde. Nous avons célébré ensemble les victoires qui ont consolidé notre mouvement et amélioré la vie de nos membres.

Il est important de souligner les efforts de chacun, de la négociation de bons contrats au recrutement de membres, sans oublier les campagnes en faveur de la continuité des services éducatifs à l'enfance. La fête du Travail est également l'occasion de se réunir pour faire le plein d'énergie en vue de ce qui nous attend.

La population se rendra aux urnes le 19 octobre. Il est donc plus important que jamais que les membres du SCFP aident le NPD de la Colombie-Britannique à gagner l'élan nécessaire pour renouveler le mandat du premier ministre Eby. Nous savons que de nombreux leaders, militants et militantes s'activent pour bloquer la route aux conservateurs.

On ne peut pas se permettre de revenir en arrière, c'est-à-dire revenir à la privatisation, à l'effondrement des services publics et aux programmes d'austérité qui existaient avant l'arrivée au pouvoir du NPD. Partout au pays, on constate facilement les ravages causés par les politiques de droite dans les services publics, les programmes communautaires et les droits des travailleurs et travailleuses. J'appelle les membres du SCFP à s'unir pour veiller à ce que le Parti conservateur de la Colombie-Britannique frappe un mur de briques orangées en octobre.

Le ministère du Travail de la Colombie-Britannique a ajouté 11 professions à la présomption de santé mentale de WorkSafeBC, ce qui accélérera le traitement des demandes d'indemnisation pour blessures psychologiques. Parmi les nouveaux domaines couverts, mentionnons la réduction des méfaits des dépendances, l'inhalothérapie, le travail social, le travail en refuges et en maisons de transitions, le travail auprès de victimes et la gestion du sevrage.

Grâce à ce changement, les travailleuses et travailleurs verront leurs réclamations traitées plus rapidement dès réception d'un diagnostic de blessure psychologique. La présomption de santé mentale vise à mieux soutenir les gens qui prennent soin d'autrui. Le SCFP admet que ces ajouts constituent un pas dans la bonne direction, mais nous allons continuer à militer en faveur de la sécurité psychologique au travail pour tout le monde.

Des négociations mutuellement respectueuses entre le SCFP 339 et la Ville de Nelson ont abouti au renouvellement d'une convention collective qui profite non seulement à cette main-d'œuvre municipale, mais aussi à la communauté. Des discussions productives ont abouti à un contrat de quatre ans prévoyant des augmentations salariales totalisant 17 %, avec la possibilité d'une augmentation supplémentaire de 1 % si l'inflation dépasse 4 % au cours de la dernière année. En outre, la section locale a obtenu de nombreuses améliorations normatives, ainsi qu'une bonification des retraites.

## **Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)**

À l'approche des élections provinciales en Colombie-Britannique, le SEH exprime haut et fort sa désapprobation à l'égard d'une promesse des conservateurs de John Rustad, celle de recourir davantage au privé afin de réduire les temps d'attente. M. Rustad faisait partie de l'ancien gouvernement libéral de la province. Il avait été recruté par la première ministre Christy Clark spécifiquement pour réduire les services et augmenter le coût de la vie des familles ordinaires. Il a ouvertement parlé d'économies de plusieurs millions, ce qui ne se traduira que par des coupes exorbitantes dans le financement public du secteur. Il faut dire non à un système à deux vitesses dans lequel les gens qui ont les moyens de payer les services passent devant ceux et celles qui ne les ont pas.

Nous le savons : les problèmes de recrutement et de rétention ne feront qu'empirer si on injecte des deniers publics dans un système privé, puisque les prestataires se tourneront vers les cliniques à but lucratif, ce qui allongera les délais d'attente pour les analyses et les examens d'imagerie essentiels.

Le SEH pousse ses membres à aller voter le 19 octobre avec un site web interactif qui donne d'importantes informations sur les enjeux qui concernent la santé. Je suis stupéfait par l'ampleur du travail accompli pour soutenir l'équipe du premier ministre David Eby. Un cyberspace consacré à l'expression de son vote en faveur de la santé, avec des détails sur les gestes à poser pour s'impliquer, quelle belle initiative ! Bravo au SEH !

## **Division du transport aérien**

Grâce aux efforts inlassables des agentes et agents de bord de la Division du transport aérien du SCFP, le projet de loi C-409 a été déposé à la Chambre des communes pour mettre fin au travail non rémunéré dans le secteur aérien. Ce texte exigerait des compagnies aériennes qu'elles paient toutes les heures travaillées, y compris la formation et les tâches avant le décollage et après l'atterrissage.

Le NPD milite depuis longtemps aux côtés du SCFP dans ce dossier. Bien que le projet de loi ait été présenté par les conservateurs, nous nous réjouissons de l'appui qu'il reçoit dans l'ensemble du spectre politique.

N'allez pas croire que les conservateurs se préoccupent soudainement de nos membres agentes et agents de bord. Ce sont eux qui, lorsqu'ils étaient au pouvoir, ont diminué le ratio agent-passagers, cédant à la pression de l'industrie et mettant en péril la sécurité des voyageuses et des voyageurs. Ce sont également eux qui ont déposé un projet de loi antisyndical qui aurait porté préjudice aux syndiqués et aux syndiquées de tout le pays.

Le SCFP poursuit son étroite collaboration avec le NPD pour qu'on renforce ce projet de loi et qu'on rémunère enfin nos membres pour leur travail non payé.



## **Recrutement**

Pendant la période de référence du 1er juillet au 30 septembre 2024, le SCFP a accueilli 1 186 nouveaux membres dans 13 unités de négociation, dont 456 dans la santé, 233 dans l'éducation et 250 dans l'enseignement postsecondaire. Il y a actuellement 137 campagnes en cours qui, si elles aboutissent, nous vaudraient 42 795 nouveaux membres.

Notre région de l'Atlantique mène quatre campagnes dans les services sociaux, la santé et la culture, les loisirs et le divertissement. Celles-ci nous apporteraient 399 nouveaux membres.

Dans les Maritimes, on compte neuf campagnes en cours qui pourraient amener 804 membres au SCFP, dont 300 dans les services d'urgence et de sécurité.

Le Québec compte 22 campagnes en cours dans divers secteurs; elles pourraient nous valoir 7 933 nouveaux membres.

La région de l'Ontario poursuit ses efforts de syndicalisation, avec 26 campagnes en cours dans divers secteurs qui ont le potentiel d'ajouter 13 989 nouveaux membres à notre syndicat, dont 2 557 dans les services municipaux et plus de 9 364 dans la santé.

Le Manitoba a dix campagnes en cours qui pourraient voir 1 428 nouveaux membres se joindre à notre syndicat, dont 930 dans le secteur de l'éducation.

La Saskatchewan a 17 campagnes en cours dans divers secteurs qui pourraient nous valoir 2 070 membres, dont 1 072 dans le secteur de l'éducation.

La région de l'Alberta a treize campagnes de recrutement en cours qui pourraient amener 2 207 nouveaux membres au SCFP. Cinq de celles-ci se déroulent dans le secteur de l'éducation où le SCFP espère ajouter 1 627 membres à ses rangs.

En Colombie-Britannique, 30 campagnes sont en cours dans divers secteurs, notamment la santé, les services sociaux, les services municipaux, les services d'urgence et de sécurité, et la culture, les loisirs et le divertissement. On parle d'un gain possible de 14 042 membres.

## **In Memoriam/Points personnels**

### **Membres**

Ronald « Cam » Lawton	SCFP 4222, Ontario
DumitreI Tofan	SCFP 7800, Ontario
Sara Sarabosing	SCFP 561, Colombie-Britannique
Jean Poole	SCFP 2087, Colombie-Britannique
Ron Johnson	Retraité du SCFP 416, Ontario
Craig Hannah	SCFP 1975, Saskatchewan
Pat Thast	SCFP 748, Colombie-Britannique
Dana-Lynn Raïche	SCFP 3383, Nouveau-Brunswick

### **Membres du personnel à la retraite**

Orval Turcotte	Conseiller syndical Bureau régional de Timmins
Albéric Mbayahaga	Nettoyeur Bureau national
Gilles Martin	Conseiller syndical en santé et en sécurité Bureau du Québec
Richard Deaton	Directeur adjoint Bureau national

En toute solidarité,



MARK HANCOCK  
Président national

:sg/sec